



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°3

Publié le 4 janvier 2023



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS.....

- Arrêté en date du 19 décembre 2022 portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité de la DDETS du Pas-de-Calais.....

CENTRE DE DÉTENTION DE BAPAUME.....

- Note d'information n°1/SEC/NS/2023 en date du 04 janvier 2023 qui annule et remplace la note n°89 du 02/01/2023, portant délégation de signature de la cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume en matière disciplinaire.....

- Arrêté en date du 04 janvier 2023 portant délégation permanente de signature de la cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume.....



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités du Pas-de-Calais**

Arrêté n° du 19 décembre 2022

portant désignation des membres du comité social d'administration de proximité

de la DDETS du Pas-de-Calais

La directrice départementale de la DDETS du Pas-de-Calais,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté NOR TFPX2234445A du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022,

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Jacques BILLANT en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) à compter du 10 août 2022,

Vu l'arrêté n°2022-40-91 du 10 août 2022 portant délégation de signature à Mme Nathalie CHOMETTE, Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais,

Arrête :

Article 1^{er}

Le comité social d'administration de proximité de la DDETS du Pas-de-Calais est composé comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- Madame Nathalie CHOMETTE, directrice départementale, présidente,
- Madame Monique GUILLEMOT-RIOU, directrice départementale adjointe,
- Monsieur Fabrice RINGEVAL, directeur départemental adjoint.

b) Représentants du personnel : 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Le président est assisté, en tant que de besoin, par les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et concernés par des questions soumises à l'avis du comité.

Article 2

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité social d'administration susmentionné :

Membres titulaires	Membres suppléants
Au titre de UFSE - CGT	
BELLOIS Rémy	DEBRET Fabiola
LAUDE Patricia	ARANDA Isabelle
BARBAROSSA Emile	DIEVAL Isabelle
Au titre de SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE	
DESEIGNE Philippe	GOCZKOWSKI Dominique
NOYELLE Valérie	URBANSKI Chantal

Article 3

Le mandat des membres du comité social d'administration susvisé entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 4

La Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Pas-de-Calais est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le Dix-neuf décembre deux mille vingt-deux

La Directrice départementale
de l'emploi, du travail et des solidarités
du Pas-de-Calais

Nathalie CHOMETTE



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale
des services pénitentiaires de Lille
centre de détention de Bapaume**

Bapaume le 4 janvier 2023

N° **A** / SEC / NS / 2023

NOTE D'INFORMATION

Annule et remplace la note n° 89 du 02/01/23

OBJET : DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE EN MATIÈRE DISCIPLINAIRE

Ont reçu délégation de signature, conformément aux dispositions de l'article R. 234-1 du code pénitentiaire, aux fins d'exercer les compétences décrites dans le tableau ci-après, les fonctionnaires suivants :

Compétence concernée	Agent ayant reçu délégation
Placer les personnes détenues, à titre préventif, en confinement en cellule individuelle ordinaire ou en cellule disciplinaire	<ul style="list-style-type: none">-Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement-Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe-Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État-Monsieur Mohamed AZZAOUI, officier, chef de détention-Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention-Monsieur Guy BULTEZ, officier-Madame Nathalie AMBERT, officier-Madame Aude BOCQUET, officier-Monsieur Julien DELCROIX, officier-Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier-Monsieur Louis FAVALE, officier-Madame Valérie LARRODE, officier-Monsieur Frédéric MIGEON, officier-Monsieur Grégory TIEN, officier-Monsieur Johan ACCART, 1^{er} surveillant-Monsieur Michaël BOCQUET, 1^{er} surveillant-Monsieur Guillaume BOTTE, 1^{er} surveillant-Monsieur Philippe COCQUEMAN, 1^{er} surveillant-Monsieur Laurent DECAMME, 1^{er} surveillant-Monsieur Fabrice FLOUR, 1^{er} surveillant-Monsieur Nicolas ONGENAE, 1^{er} surveillant-Monsieur Axel REMY, 1^{er} surveillant-Monsieur Julien TIMMERMAN, 1^{er} surveillant-Monsieur Pascal TURBANT, 1^{er} surveillant

Affichage réalisé le :

<p>Suspendre, à titre préventif, l'exercice de l'activité professionnelle d'une personne détenue</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement -Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe -Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État -Monsieur Mohamed AZZAOUI, officier, chef de détention -Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention -Monsieur Guy BULTEZ, officier -Madame Nathalie AMBERT, officier -Madame Aude BOCQUET, officier -Monsieur Julien DELCROIX, officier -Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier -Monsieur Louis FAVALE, officier -Madame Valérie LARRODE, officier -Monsieur Frédéric MIGEON, officier -Monsieur Grégory TIEN, officier -Monsieur Johan ACCART, 1^{er} surveillant -Monsieur Michaël BOCQUET, 1^{er} surveillant -Monsieur Guillaume BOTTE, 1^{er} surveillant -Monsieur Philippe COCQUEMAN, 1^{er} surveillant -Monsieur Laurent DECAMME, 1^{er} surveillant -Monsieur Fabrice FLOUR, 1^{er} surveillant -Monsieur Nicolas ONGENAE, 1^{er} surveillant -Monsieur Axel REMY, 1^{er} surveillant -Monsieur Julien TIMMERMAN, 1^{er} surveillant -Monsieur Pascal TURBANT, 1^{er} surveillant
<p>Engager des poursuites disciplinaires à l'encontre des personnes détenues</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement -Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe -Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État -Monsieur Mohamed AZZAOUI, officier, chef de détention -Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention -Monsieur Guy BULTEZ, officier -Madame Nathalie AMBERT, officier -Madame Aude BOCQUET, officier -Monsieur Julien DELCROIX, officier -Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier -Monsieur Louis FAVALE, officier -Madame Valérie LARRODE, officier -Monsieur Frédéric MIGEON, officier -Monsieur Grégory TIEN, officier

<p>Présider la commission de discipline</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement -Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe -Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État -Monsieur Mohamed AZZAOU, officier, chef de détention -Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention -Monsieur Guy BULTEZ, officier -Madame Nathalie AMBERT, officier -Madame Aude BOCQUET, officier -Monsieur Julien DELCROIX, officier -Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier -Monsieur Louis FAVALE, officier -Madame Valérie LARRODE, officier -Monsieur Frédéric MIGEON, officier -Monsieur Grégory TIEN, officier
<p>Dispenser les personnes détenues d'exécuter les sanctions prononcées en commission de discipline</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement -Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe -Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État -Monsieur Mohamed AZZAOU, officier, chef de détention -Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention -Monsieur Guy BULTEZ, officier -Madame Nathalie AMBERT, officier -Madame Aude BOCQUET, officier -Monsieur Julien DELCROIX, officier -Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier -Monsieur Louis FAVALE, officier -Madame Valérie LARRODE, officier -Monsieur Frédéric MIGEON, officier -Monsieur Grégory TIEN, officier
<p>Suspendre ou fractionner l'exécution des sanctions prononcées en commission de discipline</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement -Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe -Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État -Monsieur Mohamed AZZAOU, officier, chef de détention -Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention -Monsieur Guy BULTEZ, officier -Madame Nathalie AMBERT, officier -Madame Aude BOCQUET, officier -Monsieur Julien DELCROIX, officier -Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier -Monsieur Louis FAVALE, officier -Madame Valérie LARRODE, officier -Monsieur Frédéric MIGEON, officier -Monsieur Grégory TIEN, officier

La présente note d'information sera affichée en Salle de commission de discipline


 Virginie TANQUEREL,
 Cheffe d'établissement

Affichage réalisé le :

Arrêté portant délégation de signature (adjoint au chef d'établissement, fonctionnaire de catégorie A, personnel de commandement placé sous son autorité)



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de LILLE
Centre de détention de BAPAUME**

A Bapaume le 4 janvier 2023,

Arrêté portant délégation de signature

Vu le code pénitentiaire, notamment ses articles R. 234-1 à R. 234-3, R. 234-6, R. 234-14, R. 234-19, R. 234-23, R. 234-29, R. 234-35, R. 234-36, R. 234-39 à R. 234-41 ;

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 31 août 2020 nommant madame Virginie TANQUEREL en qualité de cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume ;

Madame Virginie TANQUEREL cheffe d'établissement du centre de détention de Bapaume,

ARRETE :

Article 1er : Délégation permanente de signature est donnée à :

- Monsieur Abélard NDOMBI, DSP, adjoint à la cheffe d'établissement
- Madame Adélaïde VALENCIA, DSP, directrice adjointe
- Monsieur Franck SLASKI, attaché d'administration de l'État
- Monsieur Mohamed AZZAOU, officier, chef de détention
- Monsieur Laurent ANTOINE, CSP, adjoint au chef de détention
- Monsieur Guy BULTEZ, officier
- Madame Nathalie AMBERT, officier
- Madame Aude BOCQUET, officier
- Monsieur Julien DELCROIX, officier
- Monsieur Xavier DENEUVILLE, officier
- Monsieur Louis FAVALE, officier
- Madame Valérie LARRODE, officier
- Monsieur Frédéric MIGEON, officier
- Monsieur Grégory TIËN, officier

à l'effet de signer toutes décisions et documents se rapportant aux attributions suivantes :

- présider la commission de discipline et prononcer les sanctions disciplinaires ;
- désigner les assesseurs siégeant en commission de discipline ;
- décider d'engager des poursuites disciplinaires à l'encontre des personnes détenues ;
- décider de placer les personnes détenues, à titre préventif, en confinement en cellule individuelle ordinaire ou en cellule disciplinaire ;

- suspendre, à titre préventif, l'exercice de l'activité professionnelle d'une personne détenue ;
- ordonner le sursis à exécution, total ou partiel, des sanctions prononcées en commission de discipline, assorti, le cas échéant, de travaux de nettoyage, et de fixer le délai de suspension de la sanction ;
- révoquer, en tout ou partie, le sursis à exécution des sanctions prononcées en commission de discipline
- dispenser les personnes détenues d'exécuter les sanctions prononcées en commission de discipline ;
- suspendre ou de fractionner l'exécution des sanctions prononcées en commission de discipline ;

Article 2 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du Pas-de-Calais et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Virginie TANQUEREL,
Cheffe d'établissement,

